

DECLARATION PREALABLE D'ACTIVITE

Souscrite par la personne qui assume la direction d'un établissement, succursale, agence ou bureau dépendant d'un titulaire de carte professionnelle. (loi n°70-9 du 2 janvier 1970 : art 3 in fine. Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 : art 8).

I) DECLARANT :

Nom (1) :
Prénoms (2) :
Date et lieu de naissance :
Fils de _____ et de _____
Qualité :
Domicile personnel :
Enseigne et adresse de l'établissement, succursale, agence ou bureau :

II) TITULAIRE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE :

Carte professionnelle n° _____ « Transactions » « Gestion » (3) :
Délivrée par le Préfet de _____ le _____
à _____ :

Personne Physique :

Nom (1) : _____ Prénoms (2) : _____ Age : _____
Lieu d'exercice des activités : _____
Enseigne : _____

Personne Morale :

Dénomination : _____
Forme : _____
Siège : _____
Objet : _____
Représentant légal statutaire (3 et 4) : _____

- (1) Nom Patronymique en majuscules : le cas échéant, surnom
- (2) Dans l'ordre de l'Etat Civil
- (3) Rayer la mention inutile
- (4) Qualité du ou des représentants (ex : gérant, co-gérant, président directeur général), noms et prénoms de chacun des représentants légaux statutaires.

III) GARANTIE FINANCIERE DU TITULAIRE DE LA CARTE PROFESSIONELLE :

Nom et adresse de l'organisme :

Montant de la garantie :

IV) ASSURANCE DU TITULAIRE DE LA CARTE PROFESSIONELLE :

Nom et adresse de l'organisme :

V) COMPTE BANCAIRE DE LA CARTE PROFESSIONELLE « TRANSACTIONS » :

Désignation et adresse de l'établissement qui a ouvert le compte :

N° du compte :

VI) RECEPTION DE FONDS :

Le titulaire de la carte a-t-il déclaré sur l'honneur qu'il ne reçoit aucun fonds, effet ou valeur à l'occasion des opérations spécifiques à l'article 1^{er} (1° à 5°) de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 ?

Signature du déclarant,